INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE.

INTERNATIONAL INSTITUTE OF INTELLECTUAL CO-OPERATION.

OBJET. SUBJECT.

Comité d'études.

~~et comité exécutif~~.

Confidentiel Janv.-juin 1930.

Box 6

Dossier No. File No.

A.I.54

Date

Lettre / Letter — Enregistrement / Registration: 16.1.30

Dossiers connexes / Other relevant papers

A.I.54

Transmis à Referred to	Date	Transmis à Referred to	Date	Transmis à Referred to	Date
Mlle E. Coste	18.1.30				
Mlle E. Coste	29.1.30				
M. Levinson ✓	30.I.30				
M. Levinson ✓	4.II.30				
Mlle E. Coste	12.II.30				
archivés	17.2.30				
M. Levinson	17.2.30				
Mlle Coste	22..				
M. Levinson ✓	24.II.30				
M. le Directeur ✓	12.III.30				
M. Levinson	5.4.30				
Archives	8..				
Mlle E. Coste	13.5.30				
archivés	5.VI.30				
M. Levinson ✓	30.9.30.				
M. Levinson	4.10.30				

A.I.54 (25.257)

Copie A I 22.

16 juillet 1930.

LL/HP. 16/7

Monsieur OPRESCU
Secrétaire de la Commission internationale
de Coopération intellectuelle.
SOCIETE DES NATIONS,
GENEVE.

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre lettre du 9 courant, j'ai l'honneur de vous informer que les fonctionnaires dont vous énumérez les noms dans ladite lettre n'étant ni chefs, ni chefs-adjoints de sections, ne sont par conséquent pas munis d'un contrat mais d'une lettre de nomination. Une copie de cette lettre, du type C., vous a été adressée, selon votre désir, par notre lettre du 17 mai dernier.

Les fonctionnaires subalternes appartiennent à diverses catégories : Rédacteurs, attachés, chargés d'emplois spéciaux, secrétaires sténo-dactylographes, sténo-dactylographes, commis et agents. Ci-dessous, vous trouverez la liste des fonctionnaires répartis par catégories. J'ajoute que, selon les termes de la lettre de nomination en leur possession, les rédacteurs, attachés et chargés d'emplois spéciaux pourraient être licenciés avec un préavis de deux mois; les secrétaires, sténo-dactylographes et commis un préavis d'un mois et les agents un préavis de deux semaines.

REDACTEURS.

Mme	Bérékovitch,	)
Mme	Doudkine,	)
M.	Efremoff,	)
Mme	Fellot,	)
Melle	Pellet,	) Préavis de 2 mois
Mme	Koumany,	)
Mme	Zifférer,	)
M.	Massoulier,	)
M.	Micheli.	)

ATTACHES.

Melle	Brown,	)
Mme	Girard,	)
M.	de Goellner;	)
M.	Iagolnitza,	)
Melle	Kahn,	)
M.	Leclerc,	) Préavis de 2 mois
Melle	Lejeaux,	)
Mme	Loutsky (S),	)
Melle	Loutsky (F),	)
Melle	Noordman,	)
M.	Lévy,	)
Melle	Blom.	)

Index ...

Opresco
Comité d'Etude
Personnel de ...

SECRETAIRES STENO-DACTYLOGRAPHES et STENO-DACTYLOGRAPHES.

Melle Baumfeld,	
Melle Civelli,	
Melle Fabre,	
Melle Feldstein,	
Mme Fournier,	
Melle Couzien,	
Mme Isnardon,	
Melle Kuenen,	Préavis d'un mois
Melle Langle d'Abnour,	
Melle Renard,	
Melle Rigaud,	
Melle Rostan,	
Mme Taillardant,	
Melle Wall,	
Mme Ward.	

(Melle Bostsarron, démissionnaire)

COMMIS.

Mme Martin,	
Mme Collin,	Préavis d'un mois
M. Nicolsky,	
Melle Stromberg.	

AGENTS.

M. Lefèvre,	
M. Florent,	
M. Gérard,	
M. Moslin,	
M. Cayraud,	
M. Pinaud,	Préavis de 2 semaines.
Mme Le Cloch,	
Mme Massat,	
Mme Nicolas,	
Mme Parriaud,	
Mme Viollet,	
M. Marrée.	

(Mme Bidard et M. Mirassou, démissionnaires).

En ce qui concerne les chargés d'emplois spécieux, chaque cas devrait, à notre avis, être examiné séparément, n'entrant dans aucune des catégories précitées.

CHARGES D'EMPLOIS SPECIAUX.

M. Ristorcelli (détaché de l'Administration française)
Caissier comptable.
A raison de son traitement, paraît devoir être assimilé aux chefs-adjoints.

Assimilées aux rédacteurs

Mme Pastré,	Archiviste,	
Mme Berti,	Traductrice,	
Melle Conolly,	d°	Préavis de deux mois
Mme Thiébaut,	Ronéotiste, assimilée aux agents	" 2 semaines

Assimilée aux attachés

Melle M.L. Coste,	Intendante, (détachée de l'Admin. française)	" 2 mois
Mme Pannier,	Surveillante des sténo-dactylogr.	" 2 mois (lettre de nomination)

Le contrat de M. de Vos van Steenwijk, chef de la section des relations scientifiques, est expiré depuis le 1er février dernier; mais M. de Vos a été chargé de l'intérim des deux sections scientifiques jusqu'au 31 juillet 1930, par décision du Comité de direction en date du 27 décembre 1929.

MM. Consiorowski et Jahier, chefs-adjoints, possèdent un contrat type A., réservé aux fonctionnaires non encore titularisés. La copie de ce contrat A. vous a été adressée le 17 mai dernier.

En ce qui concerne les experts :

MM. Bouglé,
Charles Henry,
Lhéritier,
Elisseeff,
Waltz,
Monier,

Ainsi que :

M. Morin, médecin,
M. Cuist'hau, contrôleur des dépenses,

leur nomination est annuelle (1er janvier-31 décembre) et aucun délai de préavis n'a été prévu, ainsi que l'indiquait notre lettre du 17 mai dernier, mais comme vous le savez, le Conseil d'administration devra statuer sur ce point lors de sa prochaine session.

Quant à M. Castrilli, chargé de mission, il y a un accord spécial avec le Gouvernement d'Italie qui prévoit sa présence à l'Institut pour l'accomplissement des travaux de la Statistique intellectuelle. La nomination de M. Castrilli a été approuvée par le Comité de direction. ~~Il semble qu'il doive jouir de tous les privilèges des~~

Comme chargé de mission, en cas de cessation de fonctions, un délai de préavis de six mois serait envisagé.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Directeur
et par autorisation,

Le Chef de section,
Secrétaire de l'Institut :

L. LEVINSON.

NAME:

FILES CODES
OR BOX NUMBERS:

NAME: Lemke

FILES CODES
OR BOX NUMBERS:

YJC Y

A. III. 31

A. IV. 16

A. XI. 1

A. XI. 3

A I 54

DEPOSE

5B/11055/2423

GENEVA, 17th June 1930.

Dear Sir Frank,

You were kind enough to send me on May 29th a letter which was acknowledged by Miss Kallia. I returned to Geneva yesterday.

I am delighted to learn that you will probably attend the Plenary meeting of the Committee on Intellectual Co-operation when the report of the Committee of Enquiry is discussed. As far as the condition made by you is concerned, I think it is easy to give you satisfaction. Although it may not be possible to begin with this item - as we have first a short public meeting when such questions cannot of course be discussed - we can take it immediately after, that is, either at the end of the first meeting or at the beginning of the second. Generally the public meeting is very short and consists of a few speeches. Its duration depends greatly on the Chairman.

Looking forward to the pleasure of seeing you in Geneva,

Yours sincerely,

CV

Secretary of the Committee on Intellectual Co-operation.

Index

Sir H. Frank Heath, G.B.E., K.C.B.
British National Committee of
Intellectual Co-operation,
Universities Bureau of the British Empire.
50 Russell Square
London, W.C. 1.

A-I.54

Copie: A-I.22

Adresse télégraphique: NATIONS GENEVE

SOCIETE DES NATIONS — LEAGUE OF NATIONS

Genève

DANS LA RÉPONSE PRIÈRE DE RAPPELER NO. — PLEASE QUOTE REF. NO. IN REPLY NO.

le 10 mai 1930.

13 MAI 1930 - 024.296

Repondu le ... S R

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre lettre du 7 mai 1930 et des exemplaires des contrats types du personnel de l'Institut international de Coopération intellectuelle que vous avez bien voulu m'envoyer.

DLL

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués,

Le Secrétaire de la Commission
de Coopération intellectuelle.

Indexé A :
. Opersen
. contrats

Monsieur le Directeur,
Institut international de Coopération intellectuelle,
2 rue de Montpensier,
PARIS.

DEPOSÉ

A.I.54

OPRESCU NATIONS GENEVE.

PRIERE M'ENVOYER URGENCE COPIE DU RAPPORT DU COMITE D'ETUDES ET AUTRES DOCUMENTS DEJA ENVOYES AU PROFESSEUR MURRAY REMERCIEMENTS

PAINLEVE.

Télégramme téléphoné le
Vendredi 9 Mai 1930

Indexé A :
Opresco
Painlevé
Comité d'études

Les types de lettres d'engagement du Personnel de l'Institut international de Coopération intellectuelle ont été soumis à l'approbation du Conseil d'Administration dans sa session de juillet 1927.(Voir A.35.1927 XII. page 32 chap. C. § 3.)

Confidentiel.

7 MAI 1930

A.I.54

24.113

Donnée à un huissier qui a porté la lettre à 5h30.
35 rue Verrel

PT/HP. 7/5.

Monsieur G. OPRESCU,
Secrétaire de la Commission internationale de Coopération intellectuelle.
SOCIETE DES NATIONS,
GENEVE.

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre lettre du 5 mai courant, j'ai l'honneur de vous adresser, faisant suite au tableau du 28 avril dernier, les trois types de contrats nommant le personnel de l'I.I.C.I. Les types A et B concernent le personnel supérieur (chefs et chefs-adjoints); le type C concerne les fonctionnaires subalternes.

Ont un contrat type A (période d'essai) :

MM. BELIME (Jean)	Chef de section,	
BRAGA (Dominique)	id.	(chargé de fonctions jusqu'au 31 juillet 1930),
LEVINSON (Léonides)	id.	(chargé de fonctions jusqu'au 31 juillet 1930).
Mlle COSTE (Emilie)	Chef-adjoint	(chef du service de la correspondance pour l'année 1930),
MM. GONSIOROWSKI (Miroslas)	id.	
JANIER (Valério)	id.	
LEBRUN (Marcel)	id.	

Ont un contrat type B (contrat de 3 ans confirmé) :

MM. ZIMMERN (Alfred)	Sous-Directeur,	
PICHT (Werner)	Chef de section,	
PREZZOLINI (Giuseppe)	id.	(en congé sans traitement),
de VOS van STEENWIJK	(contrat de 3 ans expiré le 1er février dernier; chargé de l'intérim de sa section),	

Indexé A :
Opresco
contrats

MM. WEISS (Raymond) Chef de section.

BRIOD (Blaise) Chef-adjoint,

COURTHION (Pierre) id.

FOUNDOULIDIS (Euripide) id.

LAJTI (Etienne) id.

MERCIER (Charles) id.

TISSEAU (Paul) Chef du service administratif.

Les dates d'expiration de ces différents contrats vous ont été fournies dans l'état sus-mentionné du 28 avril dernier.

Pour ce qui concerne le personnel subalterne (type C), chaque lettre mentionne le préavis réglementaire de cessation de fonctions.

Enfin, reste la catégorie "Experts", très peu nombreuse, d'ailleurs, pour laquelle aucun délai de préavis de cessation de fonctions n'a été prévu. Le Conseil d'administration devra donc statuer sur ce point lors de sa prochaine session.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments dévoués.

Pour le Directeur
et par autorisation :

Le Chef de section
Secrétaire de l'Institut :

(L. LEVINSON)

A

I.-Personnel supérieur.- 1re nomination.

Le Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle,

Vu le statut organique de l'Institut international de Coopération intellectuelle approuvé par le Conseil de la Société des Nations le 13 décembre 1924,

Vu le règlement intérieur et le règlement du personnel approuvés par le Conseil d'administration de l'Institut international de Coopération intellectuelle dans sa première session tenue à Genève les 27 et 28 juillet 1925,

Vu le statut du personnel du Secrétariat de la Société des Nations,

Vu la délibération du Conseil d'administration (1) / Comité de direction (2) en date du ;

DECIDE :

M est nommé Chef de la Section des au traitement annuel de francs. (mille).

Il recevra les indemnités correspondant aux charges de famille prévues par l'article XIII du règlement du personnel.

La présente décision portera effet à partir du jour où M aura pris effectivement possession de ses fonctions. Elle devra, pour devenir définitive, être confirmée après expiration d'une période d'au moins six mois, par décision nouvelle comportant un engagement de plus longue durée.

Paris, le

Le Directeur :

(1) S'il s'agit du Directeur, des chefs de Section et de Service.
(2) S'il s'agit des Chefs-adjoints.

(Art. II du Règlement pour le Personnel).

D E C L A R A T I O N

Je soussigné déclare accepter mon engagement à l'Institut international de Coopération intellectuelle en qualité de Chef de la Section des aux conditions déterminées par la lettre de nomination en date du .

Je déclare, d'autre part, avoir eu communication du Statut organique et du règlement pour le personnel de l'Institut international, ainsi que du statut du personnel du Secrétariat de la Société des Nations, et en reconnaître la validité en tant que de besoin.

Paris, le

B

Paris, le

II.- Personnel supérieur. - Confirmation.

M

Le Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle,

Vu le Statut organique de l'Institut international approuvé par le Conseil de la Société des Nations le 13 décembre 1924,

Vu le règlement intérieur et le règlement pour le personnel approuvés par le Conseil d'administration de l'Institut international dans sa première séance tenue à Genève les 27 et 28 juillet 1925,

Vu le statut du personnel du Secrétariat de la Société des Nations,

Vu la délibération du Conseil d'administration(1) / Comité de direction (2) en date du ,

DECIDE :

M est confirmé dans ses fonctions de Chef de la Section des aux conditions fixées dans la lettre de nomination en date du .

La présente nomination pourra être rapportée moyennant le paiement d'une indemnité égale à six mois d'émoluments.

Conformément aux dispositions de l'article X du règlement pour le personnel, aucune indemnité ne sera due en cas de faute grave.

L'application de la présente décision reste subordonnée aux résultats d'un examen médical subi par M avec le concours d'un médecin agréé par l'Institut international.

Le Directeur :

(1) S'il s'agit du Directeur, des Chefs de Section et de Service.
(2) S'il s'agit des Chefs-adjoints.

(Art. II du Règlement pour le Personnel.)

Je soussigné déclare accepter la confirmatin de mon engagement à l'Institut international de Coopération intellectuelle en qualité de Chef de la section , aux conditions déterminées par la lettre de titularisation du .

Je déclare, d'autre part, avoir eu communication du Statut organique et du règlement pour le personnel de l'Institut international ainsi que du Statut du personnel du Secrétariat de la Société des Nations, et en reconnaître la validité en tant que de besoin.

Paris, le

C

III.- Personnel subalterne

M

Je vous informe que vous êtes nommé (grade)
à l'Institut international de Coopération intellectuelle, par décision de ce jour.

Votre traitement est fixé à francs par an
(mille).

Je vous rappelle que les nominations des fonctionnaires de votre catégorie ont un caractère révocable et qu'il pourra toujours être mis fin à votre engagement, moyennant un préavis de (1) .

Recevez, M , l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Directeur :

(1) Préavis de deux mois s'il s'agit des rédacteurs, attachés, surveillante du service dactylographique.

Préavis d'un mois s'il s'agit des secrétaires, sténo-dactylographes, commis, ronéotiste.

A.1.54

M/M

Adresse télégraphique: NATIONS GENEVE

SOCIETE DES NATIONS

DANS LA REPONSE PRIERE DE RAPPELER

NO.

LEAGUE OF NATIONS

PLEASE QUOTE REF. NO. IN REPLY

NO.

-8 MAI 1930 - 024,163

Répondu le 7.5.30

Genève, le 5 mai 1930.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception et de vous remercier du tableau comprenant les noms des fonctionnaires de l'Institut, la date de leur nomination ainsi que la date d'expiration de leur contrat actuel. Cependant,, pour que ce tableau puisse être examiné, la Section juridique du Secrétariat me demande, en vue de savoir le montant exact des indemnités à payer en cas de résiliation de contrat, d'avoir le texte même de ces contrats. J'ai eu l'honneur de vous demander ce texte par téléphone. Vous m'avez assuré que je le recevrai le lendemain; malheureusement, cinq jours ont passé sans que je sois en possession des documents. Je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien donner les ordres nécessaires pour que le Secrétariat les reçoive aussitôt que possible .

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués .

Indexé A :
Opposition contrats

Secrétaire de la Commission de Coopération intellectuelle

Monsieur le Directeur
de l'Institut international
de Coopération intellectuelle,
2, rue Montpensier,
PARIS

A.I.54

A

Geneva.

3rd May 1930.

Dear Dr. Duggan,

On behalf of the Chairman of the Committee on Intellectual Co-operation, I have the pleasure to invite you as a member of the Enquiry Committee, to attend the Plenary Meeting of the Committee on Intellectual Co-operation and the Governing Body of the Institute on Intellectual Co-operation when the report of the Enquiry Committee is discussed.

The meeting will be held as usual in Geneva. Travelling expenses and subsistence allowance will be borne by the Committee on Intellectual Co-operation.

I remain,

Yours sincerely,

Secretary, Committee on
Intellectual Co-operation.

Indexé A :
Duggan
Comité d'Etudes

Dr. Stephen Duggan,
American University Union,
173 Bld St. Germain,
PARIS.

A I 54

GENEVA 29th April 1930.

My dear Professor Murray,

On the proposal of M. Rocco, supported by all the members of the Committee of Enquiry who belong to the Committee on Intellectual Co-operation, the Committee of Enquiry decided to ask you to invite the members of that Committee who are not members of the Committee on Intellectual Co-operation to attend the meeting in Geneva when the Committee of Enquiry's report is discussed. It was considered that their presence then is essential, owing to the importance of this document and also to the fact that they are all responsible for the proposals presented to the Committee on Intellectual Co-operation. M. Dufour and I are sure that you will agree to this suggestion.

In order to inform the people now in Geneva before they leave and to enable them to make arrangements for July, I shall be grateful if you will be good enough to reply by telegram if you accept this proposal.

Yours sincerely,

Secretary of the Committee on Intellectual Co-operation.

Indexé A :
Murray
- Comité d'études

Professor Gilbert Murray,
Yatscombe,
Boar's Hill,
Oxford.

10.5.30

Prière de faire
communiquer ensuite
à la Section D.

A.I.54

A

D

GENEVA 29th April 1930.

Dear Professor Tanakadate,

I have received your letter of April 8th, 1930, and I am very glad to learn that you will be able to attend the meeting of the Committee on Intellectual Co-operation. We are all aware of the difficulties to be met by a Japanese member in coming to Europe every year, and I am sure the Committee will be grateful to you for making the effort, in so much more as a very important question will be on the agenda - the report of the Committee of Enquiry concerning the reorganisation of the Committee and Institute of Intellectual Co-operation.

As far as the question of the uni ersal adaptiohon of the alphabet is concerned, it has been placed on the agenda of the Sub-Committee on Science and Bibliography. The agenda has already been approved by the Chairman of the Committee in such a form that this item is the last. However, I am sure that if you ask the Chairman of the Sub-Committee to begin with this question, he and the other members will have no objection, and you can then leave Geneva on the 15th July if you wish.

Yours sincerely,

Secretary of the Committee on Intellectual Co-operation.

Indexé A :
Tanakadate
- Comité d'études

Dr. A. Tanakadate,
Zosigayamati 144,
Koisikawa-ku,
TOKYO.

21 avril 1930

Monsieur FOUNDOUKIDIS

Mon cher Collaborateur,

Le Comité d'Etude me prie de vous communiquer le questionnaire ci-joint.

Vous voudrez bien préparer vos réponses orales, lesquelles doivent être aussi brèves que possible, mais exprimées avec une complète liberté.

Veuillez agréer, mon cher Collaborateur, l'expression de mes sentiments très distingués,

Le Directeur

Même lettre aux destinataires mentionnés sur liste ci jointe

21 Avril 30

Monsieur GONZIOROWSKI

I.I.C.I.

PARIS.

Mon cher Collaborateur,

Le Comité d'Etudes me prie de vous communiquer le Questionnaire ci-joint.

Vous voudrez bien préparer vos réponses orales, lesquelles doivent être aussi brèves que possible, mais exprimées avec une complète liberté.

Veuilles agréer, mon cher Collaborateur, l'expression de mes sentiments très distingués.

le Directeur:

21 avril 1930

M. LAJTI
Chef-Adjoint,
Section des Relations Universitaires,
I.I.C.I.

Mon cher Collaborateur,

Le Comité d'Etudes me prie de vous communiquer le questionnaire ci-joint.

Vous voudrez bien préparer vos réponses orales, lesquelles doivent être aussi brèves que possible, mais exprimées avec une complète liberté.

Veuillez agréer, mon cher Collaborateur, l'expression de mes sentiments très distingués,

Le Directeur

Messieurs:

DUPIERREUX

VILLALONGA

HALECKI

PICHT

GONZIOROWSKI

ZIMMERM

DE VOS

BELIME

BRAGA

LEVINSON

FOUNDOUKIDIS

Melle E. COSTE

MESSIEURS:

LEBRUN

TISSEAU.

QUESTIONNAIRE.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

1°) Quels sont vos titres universitaires? Avez-vous déjà exercé des fonctions administratives ou autres avant d'être nommé à l'I.I.C.I? Comment avez-vous été nommé? Depuis quand? quels sont les émoluements que vous touchez? La somme qui vous est allouée vous suffit-elle pour vivre? Travaillez-vous en dehors de l'I.I.C.I.? Dans l'affirmative, effectuez-vous des travaux d'ordre intellectuel et avez-vous le loisir de continuer à vous cultiver?

2°) Quelles sont exactement vos fonctions? votre compétence? vos responsabilités?

3°) Quels sont les fonctionnaires et employés placés sous vos ordres? vous donnent-ils satisfaction?

4°) Quelles sont les affaires et questions dont vous vous occupez spécialement? quel ~~état~~ est l'état de votre travail?

5°) Quelles sont les difficultés auxquelles vous vous heurtez pour accomplir votre tâche? quels sont les points précis où vous constatez les insuffisances de cette tâche?

6°) Quelles sont vos conceptions pour améliorer le travail dont vous êtes chargé?

7°) Quelles sont les méthodes que vous appliquez personnellement pour que votre service contribue au rendement commun de l'I.I.C.I.? quels sont vos rapports avec les autres services? leur caractère? leurs modalités et leurs effets? quels sont vos rapports avec la Direction?

8°) Quelles sont les observations et quels sont les "desiderata" que vous avez à formuler?

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

NAME:

FILES CODES
OR BOX NUMBERS:

NAME: LEMKE, Otc

FILES CODES
OR BOX NUMBERS:

JJCJ

✓ A. I. 144 / 47

✓ A. IV. 28/68

✓ A. IV. 28/116

✓ A. VI. 1

A. I. 54

~~A. III. 16~~

B. IV. 4

Q U E S T I O N N A I R E .

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

1°) Quels sont vos titres universitaires? Avez-vous déjà exercé des fonctions administratives ou autres avant d'être nommé à l'I.I.C.I? Comment avez-vous été nommé? Depuis quand? quels sont les émoluements que vous touchez? La somme qui vous est allouée vous suffit-elle pour vivre? Travaillez-vous en dehors de l'I.I.C.I.? Dans l'affirmative, effectuez-vous des travaux d'ordre intellectuel et avez-vous le loisir de continuer à vous cultiver?

2°) Quelles sont exactement vos fonctions? votre compétence? vos responsabilités?

3°) Quels sont les fonctionnaires et employés placés sous vos ordres? vous donnent-ils satisfaction?

4°) Quelles sont les affaires et questions dont vous vous occupez spécialement? quel ~~état~~ est l'état de votre travail?

5°) Quelles sont les difficultés auxquelles vous vous heurtez pour accomplir votre tâche? quels sont les points précis où vous constatez les insuffisances de cette tâche?

6°) Quelles sont vos conceptions pour améliorer le travail dont vous êtes chargé?

7°) Quelles sont les méthodes que vous appliquez personnellement pour que votre service contribue au rendement commun de l'I.I.C.I.? quels sont vos rapports avec les autres services? leur caractère? leurs modalités et leurs effets? quels sont vos rapports avec la Direction?

8°) Quelles sont les observations et quels sont les "desiderata" que vous avez à formuler?

QUESTIONNAIRE.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

1°) Quels sont vos titres universitaires? Avez-vous déjà exercé des fonctions administratives ou autres avant d'être nommé à l'I.I.C.I? Comment avez-vous été nommé? Depuis quand? quels sont les émoluements que vous touchez? La somme qui vous est allouée vous suffit-elle pour vivre? Travaillez-vous en dehors de l'I.I.C.I.? Dans l'affirmative, effectuez-vous des travaux d'ordre intellectuel et avez-vous le loisir de continuer à vous cultiver?

2°) Quelles sont exactement vos fonctions? votre compétence? vos responsabilités?

3°) Quels sont les fonctionnaires et employés placés sous vos ordres? vous donnent-ils satisfaction?

4°) Quelles sont les affaires et questions dont vous vous occupez spécialement? quel ~~état~~ est l'état de votre travail?

5°) Quelles sont les difficultés auxquelles vous vous heurtez pour accomplir votre tâche? quels sont les points précis où vous constatez les insuffisances de cette tâche?

6°) Quelles sont vos conceptions pour améliorer le travail dont vous êtes chargé?

7°) Quelles sont les méthodes que vous appliquez personnellement pour que votre service contribue au rendement commun de l'I.I.C.I.? quels sont vos rapports avec les autres services? leur caractère? leurs modalités et leurs effets? quels sont vos rapports avec la Direction?

8°) Quelles sont les observations et quels sont les "desiderata" que vous avez à formuler?

21 avril 1930

Monsieur de VILALLONGA

Cher Monsieur,

Le Comité d'Etudes me prie de vous communiquer le questionnaire ci-joint.

Vous voudrez bien préparer vos réponses orales, lesquelles doivent être aussi brèves que possible, mais exprimées avec une complète liberté.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués,

Le Directeur

21 avril 1930

Monsieur de HALECKI

Cher Monsieur,

Le Comité d'Etudes me prie de vous communiquer le questionnaire ci-joint.

Vous voudrez bien préparer vos réponses orales lesquelles doivent être aussi brèves que possible, mais exprimées avec une complète liberté.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués,

Le Directeur

21 avril 1930

Monsieur DUPIERREUX

Monsieur,

Le Comité d'Etudes me prie de vous communiquer le questionnaire ci-joint.

Vous voudrez bien préparer vos réponses orales lesquelles doivent être aussi brèves que possible, mais exprimées avec une complète liberté.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués,

Le Directeur

21 Avril 30

Monsieur FOLKIERSKI
Professeur de l'Université de Cracovie
CRACOVIE (Pologne)

Cher Monsieur,

Le Comité d'Etudes vient de délibérer qu'il n'était pas possible de vous faire accomplir ce long voyage.

Il vous prie de prendre connaissance du Questionnaire ci-joint, et de vouloir bien lui adresser vôtre réponse écrite, aussi brève que possible, mais exprimée en toute liberté, de façon à ce que cette réponse lui arrive à Genève si possible dans la journée de vendredi, et, dans tous les cas, samedi matin, 26 courant, dernière limite.

J'espère qu'une combinaison de services d'avions vous permettra d'exécuter cette performance.

Croyez, je vous prie, cher Monsieur, à mes sentiments cordialement dévoués,

Le Directeur

même lettre adressée à M. Picht à Florence

21 avril 1930

PNEUMATIQUE.

M. BAUMOND, 4, rue Cérisolles,
PARIS 8ème.

Monsieur,

Le Comité d'Etudes ayant décidé d'entendre les anciens fonctionnaires de l'Institut,

Je vous prie de bien vouloir vous tenir à sa disposition à partir d'aujourd'hui 21 avril jusqu'à mercredi soir inclus.

Je vous communique sous ce pli un questionnaire, en vous priant de bien vouloir préparer vos réponses orales, lesquelles doivent être aussi brèves que possible, mais exprimées avec une complète liberté.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Le Directeur

QUESTIONNAIRE.

1°) Quels sont vos titres universitaires? Aviez-vous déjà exercé des fonctions administratives ou autres avant d'être nommé à l'I.I.C.I.? Comment avez-vous été nommé? Depuis quand? Quels sont les émoluments que vous touchiez? La somme qui vous était allouée vous suffisait-elle pour vivre? Travailliez vous en dehors de l'I.I.C.I.? Dans l'affirmative, effectuiez-vous des travaux d'ordre intellectuel et aviez-vous le loisir de continuer à vous cultiver?

2°) Quelles étaient exactement vos fonctions? votre compétence? vos responsabilités?

3°) Quels étaient les fonctionnaires et employés placés sous vos ordres? vous donnaient-ils satisfaction?

4°) Quelles sont les affaires et questions dont vous vous occupiez spécialement? quel était l'état de votre travail?

5°) Quelles étaient les difficultés auxquelles vous vous heurtiez pour accomplir votre tâche? quels étaient les points précis où vous constatiez les insuffisances de cette tâche?

6°) Quelles étaient vos conceptions pour améliorer le travail dont vous étiez chargé?

7°) Quelles étaient les méthodes que vous appliquiez personnellement pour que votre service contribue au rendement commun de l'I.I.C.I. ? quels étaient vos rapports avec les autres services? leur caractère, leurs modalités et leurs effets? quels étaient vos rapports avec la Direction?

8°) Quelles sont les observations et quels sont les "desiderata" que vous avez à formuler?

QUESTIONNAIRE.

1°) Quels sont vos titres universitaires? Aviez-vous déjà exercé des fonctions administratives ou autres avant d'être nommé à l'I.I.C.I.? Comment avez-vous été nommé? Depuis quand? Quels sont les émoluments que vous touchiez? La somme qui vous était allouée vous suffisait-elle pour vivre? Travailliez-vous en dehors de l'I.I.C.I.? Dans l'affirmative, effectuiez-vous des travaux d'ordre intellectuel et aviez-vous le loisir de continuer à vous cultiver?

2°) Quelles étaient exactement vos fonctions? votre compétence? vos responsabilités?

3°) Quels étaient les fonctionnaires et employés placés sous vos ordres? vous donnaient-ils satisfaction?

4°) Quelles sont les affaires et questions dont vous vous occupiez spécialement? quel était l'état de votre travail?

5°) Quelles étaient les difficultés auxquelles vous vous heurtiez pour accomplir votre tâche? quels étaient les points précis où vous constatiez les insuffisances de cette tâche?

6°) Quelles étaient vos conceptions pour améliorer le travail dont vous étiez chargé?

7°) Quelles étaient les méthodes que vous appliquiez personnellement pour que votre service contribue au rendement commun de l'I.I.C.I. ? quels étaient vos rapports avec les autres services? leur caractère, leurs modalités et leurs effets? quels étaient vos rapports avec la Direction?

8°) Quelles sont les observations et quels sont les "desiderata" que vous avez à formuler?

PARIS 111
12 13 IV
1930
RUE STE ANNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. **TÉLÉGRAMME.** POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

= INSTITUT CONPERATION

INTELLECTUELLE PALAIS

ROYAL PARIS

LE PORT EST GRATUIT. Le facteur doit délivrer un récépissé à toute lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

Les **TÉLÉGRAMMES URGENTS** bénéficient de la **priorité de transmission et de remise.**

Tout bureau vous renseignera utilement

Faites-vous téléphoner chez vous vos télégrammes d'arrivée, vous les recevrez plus rapidement. Service **GRATUIT** pour les 50 premiers mots des télégrammes rédigés en français.

Tout bureau vous renseignera utilement.

Signification des principales indications de service taxées pouvant figurer en tête de l'adresse.

D..... = Urgent.
AR..... = Remettre contre reçu.
PC..... = Accusé de réception.
[illegible]xfrs.. = Réponse payée.
[illegible]... = Télégramme collationné.
[illegible]... = Remettre en mains propres.

XPxfrs... = Exprès payé.
NUIT.... = Remettre même pendant la nuit.
JOUR.... = Remettre seulement pendant le jour.
OUVERT. = Remettre ouvert.

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée sous forme d'un groupe de 4 chiffres, les deux premiers exprimant l'heure de 0 à 24 et les deux derniers les minutes, le signe 0 étant utilisé chaque fois qu'il est nécessaire.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

N° .....

PARIS CENTRAL 18 4 33

Timbre à date

	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE

88 WIEN /76 1175 10 18 0950 = DEVIEWIEN

= ARRIVERAI LUNDI APRESMIDI = HALECKI =

N° Ann. 324 bis. J.

DEPOSE

PARIS 111 11 29 20 V 1930 4 R. STE-ANNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. **TÉLÉGRAMME.** POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

111

LUCHAIRE DIRECTEUR INSTITUT

COOPERATION INTELLECTUELLE

2 RUE MONTPENSIER PARIS =

lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

A DÉCHIRER

Les **TÉLÉGRAMMES URGENTS** bénéficient de la **priorité de transmission et de remise.**

Tout bureau vous renseignera utilement

Faites-vous téléphoner chez vous vos télégrammes d'arrivée, vous les recevrez plus rapidement. Service **GRATUIT** pour les 50 premiers mots des télégrammes rédigés en français.

Tout bureau vous renseignera utilement.

Signification des principales indications de service taxées pouvant figurer en tête de l'adresse.

D.....= Urgent.
AR.....= Remettre contre reçu.
PC.....= Accusé de réception.
RPxfrs..= Réponse payée.
TC.....= Télégramme collationné.
MP.....= Remettre en mains propres.
XPxfrs...= Exprès payé.
NUIT....= Remettre même pendant la nuit.
JOUR....= Remettre seulement pendant le jour.
OUVERT.= Remettre ouvert.

Indications de service.

N° .....

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée sous forme d'un groupe de 4 chiffres, les deux premiers exprimant l'heure de 0 à 24 et les deux derniers les minutes, le signe 0 étant utilisé chaque fois qu'il est nécessaire.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Timbre à date.

ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.

BRUXELLES 0808-16-20-9=

SERAI INSTITUT LUNDI MATIN 9 HEURES = DUPIERREUX

N° 701. [Ann. 324 bis.] J. 221.75°-29.

DÉPOSÉ

Geneve 15-4-30

Monsieur le Professeur ZIMMERN

Monsieur le Professeur,

Je suis chargé par le Comité d'Etudes de vous prier de vouloir bien vous tenir à sa disposition, à partir de Lundi matin 21 courant, date à laquelle le Comité se transférera à Paris.

Veuillez me faire connaître si vous pouvez être présent, et

recevoir l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Directeur:

Genève 15.4.30

Monsieur FOLKIERSKI
Professeur à l'Université
de
CRACOVIE

Cher Monsieur,

Je suis chargé par le Comité d'Etudes de vous demander une consultation personnelle sur l'objet de ses délibérations qui est, comme vous le savez, l'ensemble de l'organisation de coopération intellectuelle: programme, méthode et construction administrative.

On voudrait savoir, en particulier, vos impressions d'ancien fonctionnaire à l'Institut sur la division en Sections, les rapports entre les Sections, entre les chefs de Sections et le Directeur, sur le nombre de fonctionnaires utiles, etc...

Le Comité, qui siège actuellement à Genève, sera à Paris à partir de Lundi 21 pour toute la semaine.

Je saisis avec plaisir cette occasion de vous envoyer l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

Le Directeur:

A.I.54

A

GENEVE

Le 8 Avril 1930.

Monsieur,

Vous vous rappellerez sans doute que la Commission de Coopération Intellectuelle, en demandant la création du Comité d'Etudes, avait, en même temps, chargé le Secrétariat, en vue des travaux de ce Comité, de demander des suggestions, aussi bien aux membres de la Commission qu'aux Commissions nationales. Elle n'a pas jugé opportun d'étendre cette consultation aux sous-commissions, bien qu'elles soient composées souvent de personnalités très importantes et très compétentes.

En exécution de cette décision, pour ne pas multiplier outre mesure les documents envoyés aux membres du Comité d'Etudes et aussi parce que les opinions exprimées par les membres des sous-commissions pouvaient très bien être adoptées par les Commissions nationales dont ils font également partie, et adressées comme telles au Secrétariat de la Société des Nations, nous n'avons pas cru devoir faire appel directement à eux. C'est pourquoi, dès que j'ai reçu votre lettre du 4 avril et le memorandum de M. De Madariaga dont je vous remercie très sincèrement, j'ai consulté M. Dufour-Feronce et, en plein accord avec lui, je vous informe de l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons de faire exception en faveur d'un seul memorandum provenant d'un membre de sous-commission. Il reste bien entendu

Indexé A :
Casarès
- Comité d'études
- Madariaga

M. Casares,
Directeur au Ministère
des Affaires Etrangères,
Madrid.

que si vous êtes d'accord avec les idées exprimées dans ce memorandum, le Comité d'Etudes vous sera reconnaissant de les exprimer devant lui en votre propre nom ou au nom de la Commission nationale espagnole, qui n'a pas envoyé de memorandum.

Dans l'espoir que vous voudrez bien être d'accord avec nous sur cette question et en attendant le plaisir de vous voir à Genève, pour le Comité d'Etudes, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire de la Commission
de Coopération intellectuelle,

60

6398
aa

8 AVR 1930

A.I.54.
23.568
copie A.I.22

remise a l'huissier
à 5h

CX/MR.-7/4.

-8 AVR 1930

Monsieur G. OPRESCU
Secrétaire de la Commission internationale
de Coopération intellectuelle
Société des Nations
GENEVE (Suisse)

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous avez adressée à M. le Directeur le 3 Avril et par laquelle vous voulez bien l'informer que le Président de la Commission a convoqué les membres du Comité d'Etudes à Genève dans les locaux du Secrétariat, pour le 14 Avril 1930.

M. le Directeur vous remercie d'avoir bien voulu lui notifier la résolution du Conseil de la S.D.N. concernant le Comité d'Etudes, et invitant le Secrétaire général de la S.D.N. et le Directeur de l'I.I.C.I. à donner à ce comité toute l'aide et tous les éclaircissements dont il pourrait avoir besoin pour mener à bien sa tâche."

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Indexé A :
Officer
Comité d'études

Pour le Directeur
et par autorisation,

Le Chef de Section
Secrétaire de l'Institut:

(L. Levinson)

A.I. 54

A¹

GENEVE

Le 7 Avril 1930.

Mon cher ami,

Je vous remercie beaucoup de votre lettre du 5 avril 1930. Malheureusement, pour le moment, nous sommes dans l'impossibilité de ronéographier votre note. Comme elle a déjà été distribuée aux membres du Comité d'Etudes, j'espère qu'ils l'apporteront à Genève, sinon, et s'ils désirent en avoir un autre exemplaire, nous verrons alors quelles mesures nous devrons prendre. De toute manière, il en reste ici trois exemplaires dont nous pouvons disposer.

Je suis content d'apprendre que vous avez reçu le memorandum du Comité National Français. De cette manière, votre collection de documents est complète.

En attendant le plaisir de vous voir à Genève, je vous prie de croire, mon cher ami, à mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire de la Commission
de Coopération intellectuelle,

Indexé A :
Roland Marcel
Comité d'études

M. Roland-Marcel,
Administrateur Général
de la Bibliothèque Nationale,
Rue de Richelieu,
Paris.

A.I.54

copie : A.I.22

SOCIÉTÉ DES NATIONS LEAGUE OF NATIONS

GENEVE le 3 avril 1930.

- 5 AVRIL 1930 - 23.568
Lettre partie le : 8 AVR. 1930

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Président de la Commission a convoqué les membres du Comité d'Etudes à Genève, dans les locaux du Secrétariat, pour la date du 14 avril 1930. En vous faisant part de ce renseignement, permettez-moi d'ajouter que, conformément à la résolution du Conseil de la Société des Nations concernant le Comité d'Etudes, le Secrétaire Général de la Société des Nations, et vous-même, comme Directeur de l'Institut, êtes invités "à donner au Comité envisagé toute l'aide et tous les éclaircissements dont celui-ci pourrait avoir besoin pour mener à bien sa tâche."

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire de la Commission
de Coopération intellectuelle:

S. Dreyfus

Indexé A :
- Aperçu
Comité d'études

Monsieur J. Luchaire,
Directeur de l'Institut international
de Coopération intellectuelle,
Paris.

Copie A I 54

DEPOSE

orig H.IV.32
A.I.54

-2 AVR 1930

JL/MT

Monsieur ROLAND-MARCEL.
Administrateur Général de la Bibliothèque
Nationale.
8, rue des Petits-Champs.
PARIS.

Mon cher Ami,

Veuillez bien prendre connaissance de la coupure ci-jointe.

Ce passage servait de conclusion à un long et important article de WICKHAM STEED.

Croyez, je vous prie, mon cher Ami, à mes sentiments tout dévoués.

Le Directeur:

P.S - N'est-ce pas un document à mettre dans votre Dossier pour le Comité d'Etudes ?

A I 54

GENEVA 24th March 1930.

Dear Dr. Thompson,

Thank you very much for your letter of March 11th and for the copy of the draft Convention on the Inter-American Institute of Intellectual Co-operation, which you were good enough to send.

I agree that the members of the Committee of Enquiry will probably be interested to see this document, and I am having it translated and ronoed and attached to the memorandum submitted by the American National Committee, for circulation to the Committee of Enquiry.

Yours very truly,

Secretary of the Committee
on Intellectual Co-operation.

Dr. D. Thompson,
American National Committee
on Intellectual Co-operation,
2101 B Street,
Washington, D.C.

I 54

A I 54

GENEVA 22nd March 1930.

Dear Dr. Kellogg,

Very many thanks for your letter of March 18th, 1930, by which you were good enough to send me the memorandum of the American National Committee concerning the changes needed in the Intellectual Cooperation Organisation.

I shall not fail to have this memorandum translated and distributed to the members of the Committee of Enquiry which meets on April 14th.

Yours sincerely,

Secretary of the Committee on Intellectual Co-operation.

Dr. Vernon Kellogg,
American National Committee
on Intellectual Co-operation,
2101 B Street,
Washington, D.C.

A-I.54
copie : A-I.15

PREUSSISCHE
STAATSBIBLIOTHEK

BERLIN NW7, den 10. März 1930.
Unter den Linden 38

DÉPOSÉ

12 MARS 1930 - 023.021
Répondu le 12.

Sehr geehrter Herr Luchaire,

Im Auftrage des erkrankten Herrn Generaldirektor Dr. Krüß beehre ich mich Ihnen den Empfang der an ihn gerichteten freundlichen Zeilen vom 5.März d.J. zu bestätigen.

In vorzüglicher Hochachtung

ergebenst

E. Dachle

Indexé A :
- Krüss
- Preussische Staats Bibliothek
- Comité d'Etudes

Herrn
Julien L u c h a i r e
Institut International de
Coopération Intellectuelle
2,Rue de Montpensier
PARIS

4874
aa

A.I. 54
A.I. 15
Copie

5 Mars 30

JL/MF.

Monsieur le Docteur Hugo Andres KRUSS.
Directeur Général de la Bibliothèque Nationale
de Prusse.
Membre de la Commission Internationale de
Coopération Intellectuelle.
Unter den Linden, 38
BERLIN. N.W. 7 (Allemagne)

7 MAR 1930

Mon cher Directeur Général,

Je pense que vous assisterez, avec votre fidélité coutumière, à la prochaine session du Comité de Direction. Comme vous avez pu en juger par l'ordre du jour, cette session ne contient pas d'affaires particulièrement intéressantes; cela n'est pas surprenant, étant donné que nous sommes maintenant bien près de la Réunion du Comité d'Etudes.

A ce propos, vous le savez sans doute, la résolution du Conseil de la Société des Nations relative à ce Comité recommande au Secrétaire Général de la Société des Nations et au Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle de se mettre à la disposition des Membres du Comité, pour leur fournir tous les renseignements qui pourraient leur être utiles.

Je serais donc heureux de causer avec vous, lorsque vous viendrez à PARIS, et de mettre mes collaborateurs à votre disposition.

Je n'ai pas encore reçu le rapport que vous avez adressé à Genève; j'en ai eu plusieurs en communication, mais il serait difficile de dégager de leur lecture des conclusions claires, chacun d'eux traitant de sujets différents dans des directions différentes.

Comité d'Etudes.

.....

J'ai cependant, en ce qui me concerne, préparé un plan de réorganisation budgétaire et administrative de l'Institut, plan inspiré des tendances qui semblent prévaloir depuis quelque temps, et des résultats de l'expérience faite ces dernières années.

Veuillez présenter mes respectueux hommages à Madame KRUSS qui, je l'espère, vous accompagnera à PARIS, lors de votre prochaine venue, et croire, mon cher Directeur Général, à ma haute considération et à mes sentiments cordialement dévoués.

Le Directeur:

A.I.54

4826
aa

JL/GW.

A.I.54

Copie A I 50.

-6 MAR 1930

Mr. Stephen P. DUGGAN,
Director,
Institute of International Education,
2, West 45th Street,
NEW YORK CITY.
---------- U.S.A.

Dear Mr. Duggan,

I have learnt with much pleasure that you have been nominated as a member of our Committee of Enquiry.

As you are no doubt aware, the resolution of the Council of the League of Nations relative to this Committee recommends the Secretariat of the League of Nations and the Director of the International Institute of Intellectual Co-operation to be prepared to give the members of the Committee all information which might be useful to them.

I therefore hold myself at your disposition, and shall be very glad to furnish you with any information you may require in view of the discussions which will begin on April 14th next.

If you are coming through Paris before going on to Geneva for the opening of the session, I shall be very pleased to get into touch with you.

Yours very sincerely,

Director.

INDEXÉ A :
Duggan
Comité d'Etudes

A.I. 54
A.I. 17

4824
aa

A.I.54
Copie A.I.17

-6 MAR 1930

JL/MT

Mademoiselle Kristine BONNEVIE.
Professeur à l'Université d'OSLO
Membre de la Commission Internationale
de Coopération Intellectuelle.
Université d'OSLO.
OSLO. (Norvège)

Chère Mademoiselle,

Comme vous le savez, la résolution du Conseil de la Société des Nations relative au Comité d'Etudes recommande au Secrétaire Général de la Société des Nations et au Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle de se mettre à la disposition des Membres de ce Comité pour leur fournir tous renseignements qui pourraient leur être utiles.

Je vous serais, en conséquence, fort obligé de vouloir bien me faire savoir si je puis vous transmettre quelques informations, en vue des discussions qui commenceront le I4 Avril prochain.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je me suis réjoui d'apprendre que vous aviez accepté de faire partie de ce Comité d'Etudes, et, à cette occasion, il me sera fort agréable de vous voir, soit à Genève, soit à Paris.

J'ai reçu communication du rapport que vous avez adressé en vue du Comité, et je puis vous dire que je suis d'accord avec vous sur la plupart de ses points.

J'aurais vivement aimé causer de toute cette affaire avec vous. Malheureusement, je n'entrevois guère comme possible un voyage assez lointain en ce moment-ci.

.....

INDEX A :
Bonnevie
Comité d'Etudes.

Veuillez agréer, chère Mademoiselle, mes respectueux hommages.

Le Directeur:

1827
aa

A.I.54
copie A.I.50

JL/MT

-6 MAR 1930

Monsieur le Professeur Gonzague DE REYNOLD
Président de la Commission Nationale Suisse
de Coopération Intellectuelle.
73, Greyerz Strass.
BERNE (Suisse)

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, la résolution du Conseil de la Société des Nations relative au Comité d'Etudes recommande au Secrétaire Général de la Société des Nations et au Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle de se mettre à la disposition des Membres de ce Comité pour leur fournir tous les renseignements qui pourraient leur être utiles.

Je pense que j'aurai le plaisir de vous voir prochainement à Paris pour la réunion du Comité de Direction; je pourrai alors me tenir moi-même, et mettre mes collaborateurs à votre disposition pendant votre séjour, et je serai très heureux si je puis vous donner quelques informations utiles en vue des discussions qui commenceront le I4 Avril prochain.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments tout dévoués.

Le Directeur:

INFEXÉ A :
Reynold
Comité d'Etude

J.R.

A.1.54

Genève, le 5 mars 1930.

Monsieur le Professeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 mars 1930 et du rapport que vous avez bien voulu m'envoyer pour être soumis au Comité d'Etude lors de sa prochaine réunion.

Tout en vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Secrétaire de la Commission de Coopération intellectuelle,

INDEX A

Monsieur le Professeur Léon BRUNCHWICG,
53, Rue Scheffer,
Paris. XVI°.

Copie A I 54

DÉPOSÉ

Orig. G.XXIII.12 - 22.610

1 MAR 1930

EF/MLI

Prof. Dr. Richard GRAUL
Wilhelmstrasse 81,
LEIPZIG
(Allemagne)

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 21 février, je m'empresse de vous informer que Mr. Royall TYLER habite toujours 21, Quai de Bourbon, à Paris. J'ai eu avec lui, ce matin, une conversation téléphonique et il a été très étonné d'apprendre que des lettres envoyées à cette adresse aient pu être égarées.

Je vous enverrai, d'ici quelques jours, la note relative à la réunion d'experts de Rome.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Pour le Directeur de l'Institut
et par autorisation

Le Secrétaire de
l'Office international des Musées :

EF

(E. FOUNDOUKIDIS)

GENEVE

Le 28 février 1930.

A.1.54

Monsieur le Professeur,

Je reçois ce matin votre lettre du 26 février 1930 et le texte définitif de votre lettre du 12 février qui doit accompagner la réponse que la Commission nationale allemande a faite à ma lettre circulaire au sujet des buts et de l'organisation future de la Coopération intellectuelle de la Société des Nations. J'ai pris les dispositions nécessaires pour que les deux documents, votre lettre et la réponse de la Commission nationale allemande, ne fassent qu'un seul document et qu'il soit distribué au Comité d'Etudes.

En vous remerciant de votre lettre et de la réponse très intéressante qui a été envoyée par la Commission nationale que vous dirigez, réponse qui sera appréciée à sa valeur, j'en suis certain, par le Comité d'Etudes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

Le Secrétaire de la Commission
de Coopération intellectuelle,

INDEXÉ A :

Son Excellence
M. Le Professeur von Harnack
Président de la Commission
nationale allemande de Coopération
intellectuelle,
Schloss, Portal 3
Berlin, C.2.

A.1.54

Genève

le 21 février 1930.

5B/13977/13977

Monsieur le Professeur,

En l'absence de M. Opresco, Secrétaire de la Commission de Coopération intellectuelle, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 30 janvier 1930, au sujet de la réunion de la Commission internationale de Coopération intellectuelle.

Il n'y aura pas une session extraordinaire de la Commission internationale, mais les travaux du Comité d'Etudes qui se réunira au mois d'avril seront examinés lors de la session ordinaire de la Commission au mois de juillet. Je ne manquerai pas de soumettre votre lettre à M. Opresco, dès son retour - et, j'en suis sûr, il se réjouira de vous revoir au mois de juillet.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

W.F. Schubert,
Membre de la Section des Bureaux internationaux et de la Coopération intellectuelle.

INDEXÉ A.

M. Le Professeur De Castro,
16 Rue D.Mariana
Rio de Janeiro
(Brésil)

Cette copie : A-I 54
original : G-XXIII.12
autre copie : G-XXIII.16

COPIE

Prof. Dr. Richard Graul

Leipzig N°22 - 21.2.1930
Wilhelmstr.51

---

24 févr.1930 - 22610

Cher Monsieur,

Je vous remercie du compte rendu de la réunion de janvier. La séance qui a eu lieu à Berlin, le 11 favrier, sous la présidence de M. Harnack s'est occupée d'un projet de réorganisation de l'Institut présenté par M. Krüss. Séance confidentielle dont le rapport sera présenté par M. Dufour-Feronce à Genève. Je ne puis donc entrer en des détails. Mais, je vois que nous devons fort bien préparer la réunion d'experts au mois d'octobre. Je vous prierais donc de m'adresser bientôt le questionnaire relatif à la résolution 7 de votre compte rendu.

Auriez-vous l'obligeance de vous faire donner par l'Ambassade des Etats-Unis l'adresse de Mrs. Royall Tyler à Paris qui résidait autrefois 21 Quai de Bourbon ou au Château d'Antigny (Côte d'Or) et qui s'intéresse beaucoup aux questions d'archéologie médiévale. Je ne puis obtenir son adresse ici.

Agréer, etc.

Signé: Graul

Monsieur Foundoukidis
PARIS
2, rue de Montpansier

A.I.54

(V/copie A.VII.3)

4091 aa

A.I.54/AVII.3/22.442

18 FEV 1930

EC/CC - 18.2

Miss STAFFORD,
Section de Coopération intellectuelle,
Secrétariat de la Société des Nations,
GENEVE

Chère Mademoiselle,

Je vous remercie de votre lettre du 14 février et de l'empressement que vous avez mis à m'envoyer les deux documents qui nous intéressaient.

Je crois pouvoir vous rassurer en ce qui concerne les 25 exemplaires en français et les 15 en anglais des documents C.I.C.I. Comité d'Etudes N°s 2 & 3; quoique je ne les ai pas reçus, je pense qu'ils sont dans les paquets dont la rue Vernet nous a annoncé l'arrivée ces jours derniers et que nous devons faire prendre aujourd'hui même.

Croyez, chère Mademoiselle, à mes sentiments les plus dévoués.

Le Chef du Service de la Correspondance:

(E. Coste)

DLL

Index

Stafford.

A.I.54

17 FEV 1930 · 022,442

SOCIÉTÉ DES NATIONS 18.2.30.C. LEAGUE OF NATIONS

Genève, le 4 février 1930.

Chère Mademoiselle,

Mlle Kaplan m'a transmis votre message concernant les documents C.I.C.I./Comité d'Etudes 203. Je me suis adressée à notre Service de Distribution, et on m'a répondu que 25 exemplaires en français et 15 en anglais ont été expédiés à l'adresse de l'Institut le 7 février.

Veuillez avoir l'obligeance

Indexé A:
Stafford
Comité d'Etudes

Adressée à Mlle Coste.

de me faire savoir si ces documents sont jamais arrivés. Si non, il faut que nous fassions des recherches et réclamations.

En attendant, je vous envoie ci-inclus un exemplaire de chacun de ces documents.

Croyez, chère Mademoiselle, à mes sentiments dévoués.

W. L. Stafford

Adresse télégraphique: NATIONS GENEVE

A I 54

SOCIETE DES NATIONS

LEAGUE OF NATIONS

DANS LA REPONSE PRIERE DE RAPPELER NO.

PLEASE QUOTE REF. NO. IN REPLY NO.

GENEVA 6th Février 1930.

-8 FEV 1930 22 317

Sans réponse

Dear Mademoiselle Coste,

In reply to your letter of yesterday's date, (A.I.54) our Distribution Service has been asked to send you all the documents so far prepared for the Comité d'Etudes - that is, nos. 2, 3 & 4., and any subsequent documents we may receive.

Yours very truly,

H. L. Stafford

Indexé A :
Shotwell

Mademoiselle Coste,
Institut international de Coopération intellectuelle,
2 Rue Montpensier,
Paris.

3670
aa

A.I.54

-5 FEV 1930

EC/CC - 4.2

Miss STAFFORD,
Secrétariat de la Société des Nations,
Section de Coopération intellectuelle,
GENEVE

Chère Mademoiselle,

M. le Directeur a bien reçu le document C.I.C.I., Comité d'études N° 1 mais les numéros suivants ne lui sont pas encore parvenus. Je vous serais tout à fait obligée si vous vouliez bien les lui faire envoyer.

Avec mes remerciements, croyez, chère Mademoiselle, à mes sentiments dévoués.

Sorte DLL

Stafford

A.1.54
(Copie A 1.22
A III.20
A.I.12)

Adresse télégraphique: NATIONS GENEVE

SOCIETE DES NATIONS

LEAGUE OF NATIONS

DANS LA REPONSE PRIERE DE RAPPELER

PLEASE QUOTE REF. NO. IN REPLY

NO.

NO.

GENEVE le 1 février 1930.

4 FEV. 1930 - 022.240
Répondu le 52

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre signée par M. Levinson du 24 janvier, 1930, (No. A;I.22) et de vous envoyer ci-joint copie de la lettre adressée aux membres de la Commission de Coopération intellectuelle, ainsi que la lettre circulaire adressée aux Présidents de Commissions nationales relativement au Comité d'Etudes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire de la Commission
de Coopération intellectuelle:

Monsieur le Directeur,
Institut international de Coopération intellectuelle,
2 Rue Montpensier,
Paris.

GENEVE

4 Janvier 1930.

A.1.54

Cher Mr. Tanakadate,

I beg to acknowledge receipt of your letter of December 10th and of the memorandum you were good enough to send to the Secretariat to be placed before the Committee of Enquiry when it will meet. I have the pleasure to inform you that this memorandum does not arrive too late. The Committee of Enquiry will only meet in April and therefore I shall have ample time to have it translated, roneoed and communicated to the members of the Committee.

With my best wishes for the New Year,

I remain,

Yours sincerely,

Secretary, Committee on
Intellectual Co-operation.

Dr. A. Tanakadate
Koisikawa-ku
Zôsigayamati 144
Tokyo

A 154

Genève, le 17 décembre 1929.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception et de vous remercier de votre lettre du 14 décembre courant, par laquelle vous voulez bien répondre à ma lettre-circulaire de septembre dernier.

J'ai pris bonne note des suggestions que vous voulez bien faire au sujet des travaux du Comité d'Etude, institué par la Commission de Coopération intellectuelle avec l'approbation du Conseil et de l'Assemblée. Ces suggestions seront communiquées aux membres de ce Comité d'Etude, dès qu'ils seront nommés conformément aux dispositions de la résolution prise à cette occasion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Secrétaire de la Commission
de Coopération intellectuelle.

Monsieur S. Balamezow,
Recteur de l'Université de Sofia,
Président de la Commission bulgare
de Coopération intellectuelle,
SOFIA.
(Bulgarie).

A 154

Genève

Le 17 Décembre 1929

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 12 décembre 1929 et du document en annexe "Propositions relatives à la réorganisation de la Coopération intellectuelle." Ce document sera traduit et ronéographié et distribué aux membres du Comité d'Etudes.

En vous remerciant sincèrement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Secrétaire de la Commission
de Coopération intellectuelle,

Annexe

M. Le Professeur Tzitzeica
Président de la Commission nationale
roumaine de Coopération intellectuelle,
125, Calea Victoriei
Bucarest

A.1.54

Genève

Le 16 Décembre 1929.

Mademoiselle,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre lettre du 13 décembre 1929 et de la réponse à ma lettre circulaire du mois de septembre que vous voulez bien m'envoyer en vue de la réunion du Comité d'Etudes.

Je ne manquerai pas de faire ronéographier cette lettre et de la distribuer aux membres du Comité d'Etudes lorsqu'ils seront nommés.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire de la Commission
de Coopération Intellectuelle,

(0

Annexe

Melle Elisabeth van Dorp
Comité néerlandais de Coopération
intellectuelle,
1, Parallelweg, 1
Bloemendaal

A 1.54

Genève

Le 12 Décembre 1929.

Monseigneur,

J'ai reçu votre lettre du 11 décembre 1929 et la réponse que la Commission catholique de Coopération intellectuelle de l'Union catholique d'Etudes internationales a faite à ma lettre circulaire du 21 septembre 1929. Je vous en remercie très vivement. Ce document sera ronéographié et porté à la connaissance des membres du Comité d'Etudes dès qu'ils seront désignés, conformément à la résolution de la Commission de Coopération intellectuelle.

Je vous remercie également du renseignement que vous voulez bien me donner et de votre impression sur le travail du Comité d'Entente.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

Le Secrétaire de la Commission
de Coopération intellectuelle,

Index

Monseigneur Beaupin
Union catholique d'Etudes
internationales,
4, rue des Fossés St-Jacques
PARIS (5eme)

Cette copie : A. I. 54
original : C. XVIII. 93
autre copie : C. XVIII. 63

COPIE

INSTITUTE OF INTERNATIONAL
EDUCATION
Two West Forty-fifth Street
NEW YORK

January 16th 1930.

5 Février 1930- 022.249

Professor Julien Luchaire, Director
International Institute of Intellectual
Co-operation
2, rue de Montpensier
Paris, France

My dear Professor Luchaire :

At the request of M. Dufour-Ferronce and Professor Gilbert Murray, I have agreed to serve on the Committee of Inquiry of the Commission on Intellectual Cooperation which meets in Paris from April 13th to May 3rd. I should hesitate to make any suggestion as to the time of the meeting of your institutes engaged in international education, but if it should happen that your meeting should be immediately before or immediately after that of the Committee of Inquiry; I might be able to attend. I should feel very embarrassed were you to change the time of the meeting merely to suit me -- it might cause considerable inconvenience to others.

With warm New Year's greetings, I am

Sincerely yours,

Signé : Stephen P. DUGGAN

Director.

3137
aa

A.I.54

16 JAN 1930

JL/CC - 15.1

Monsieur de FEO,
Directeur de l'Institut international
du Cinématographe éducatif,
Villa Torlonia,
ROMA (Italie)

Mon cher collègue,

Il me serait utile pour la préparation de mon rapport au Comité d'Etudes d'avoir des indications, sur les dépenses de personnel de votre Institut, un peu plus détaillées que celles qui se trouvent dans votre si intéressant rapport.

Pourriez-vous m'envoyer le tableau des emplois existant actuellement avec l'indication des traitements affectés à chacun ? Je vous en remercie d'avance.

J'espère vous voir à votre prochain passage à Paris. J'aurais bien aimer me rendre moi-même à la prochaine session de votre Conseil, mais je crains bien d'être retenu ici.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments cordialement dévoués.

Le Directeur :

Index

FEO
Lt. Lt. du Cinéma éducatif.

COPIE DE LA LETTRE ENVOYEE A TOUS LES MEMBRES
DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE
COOPERATI ON INTELLECTUELLE

GEN EVE, le 3 septembre 1929.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informé que le Conseil de la Société de s Nations, à sa séance du 31 août 1929, ayant pri s note du Rapport de la Commission de Coopération int ellectuelle, a approuvé la création du Comité d'Etudes, tel qu'il qvqit été proposé dans la Résolution de la Commission de Coopération intellectuelle.

Vous trouverez ci-joint le rapport du délégué de la France approuvé par le Conseil à cette occasion.

Vous vous rappellerez sans doute que la Co mmission de Coopération intellectuelle, ayant proposé la création du Comité d'Etudes, a été soucieuse de mettre toute la documentation nécessaire à la disposition des personnes désignées pour en faire partie. Le rapport qu'elles présenteront à la Commission devra être le résultat d'un ex amen approfondi de la question sous tous ses aspects. Il a été entendu, pendant les discussions qui ont eu lieu à cette occasion, que chaque membre de la Commission de Coopération intellectuelle serait invité à envoyer ses observations et ses suggestions concernant le programme, le but et l'organisation future de la Commission.

En conséquence, je vous prie d'avoir l'amabilité de m'envo yer ce document, afin que je puisse le faire traduire et ronéogr aphier, et le présenter au Comité - dès que les personnalités qui seront désignées pour y siéger seront nommées.

En vous remerciant d'avance, etc.

Le Secrétaire de la Commission
de Coopération intellectuelle/

(S) G. OPRESCU

Envoyée aux Commissions nationales.

M.L. 9. 1929. XII.

SOCIETE DES NATIONS.

Genève, le 21 septembre 1929

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous informer que la Commission internationale de Coopération intellectuelle, à sa dernière réunion du mois de juillet, ayant examiné le rapport que le Dr. Morsbach lui a adressé au nom de la réunion des Commissions nationales, a pris la résolution suivante, en ce qui concerne la réunion périodique des représentants de ces Commissions:

"La Commission internationale de Coopération intellectuelle considère comme souhaitable, en principe, la réunion périodique à Genève de conférences des Commissions nationales, si les fonds nécessaires peuvent être inscrits à son budget et si les questions inscrites à l'ordre du jour justifient cette réunion."

La Commission de Coopération intellectuelle a pris également connaissance du voeu exprimé par la même Conférence en ce qui concerne l'examen du fonctionnement et des buts de l'organisation de Coopération intellectuelle. Ce voeu, pris à l'unanimité par tous ceux qui étaient présents à la réunion de Genève du 18 juillet 1929, reflétait des préoccupations analogues à celles qui se trouvaient à la base de la résolution prise par la Commission internationale de Coopération intellectuelle l'année dernière, relative à un examen - en vue d'une concentration de son travail - de toutes les résolutions adoptées depuis qu'elle a été créée, et du mémorandum du Président de la Commission sur le programme futur de la Commission - mémorandum adressé à ses collègues dans le courant de l'année.

Comme suite à ces diverses initiatives, la Commission de Coopération intellectuelle a pris la décision d'instituer un Comité d'Etudes qui doit se réunir au début de l'année prochaine. Vous trouverez la décision prise à ce sujet et actuellement approuvée par le Conseil de la Société des Nations dans le document A.20.1929.XII., qui vous a déjà été envoyé. Les détails concernant la manière dont ce Comité fonctionnera se trouvent dans le rapport approuvé par le Conseil à sa séance du 31 août 1929, dont vous trouverez copie ci-jointe. (Document A.29.1929.XII.(C.359. 1929.XII.)

En décidant la création de ce Comité d'Etudes, la Commission de Coopération intellectuelle a été désireuse de le mettre à même de juger de toutes les opinions et de lui présenter toutes les suggestions dont il pourrait avoir besoin pour sa documentation. Elle voudrait que le rapport qu'il doit lui adresser ~~soit~~ fût le résultat de l'examen le plus complet et le plus approfondi de cette question.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, et suivant en cela les instructions données par la Commission de Coopération intellectuelle, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir envoyer au Secrétariat de Genève un memorandum contenant les opinions de votre Commission Nationale sur toutes les questions qui regardent, aussi bien le but, le programme futur et l'organisation de la Commission de Coopération intellectuelle et de ses organes exécutifs (le Secrétariat de Genève et l'Institut international de Coopération intellectuelle de Paris) que des suggestions quant à la meilleure manière dont elle pourrait entretenir des rapports avec ces deux organes. Cela vous amènera nécessairement à exprimer également votre avis sur la meilleure manière dont votre Commission Nationale conçoit le fonctionnement de ces organes et tout particulièrement celui de l'Institut à Paris.

Les réponses devront nous parvenir au plus tard le 15 décembre 1929, afin qu'elles puissent être traduites, ronéographiées et présentées au Comité d'Etudes.

Je suis convaincu, Monsieur le Président, étant donné l'intérêt que vous portez au bon fonctionnement de l'organisation de Coopération intellectuelle de la Société des Nations, que vous trouverez le moyen de nous faire connaître l'opinion de votre Commission Nationale assez à temps pour être portée à la connaissance du Comité.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Secrétaire de la Commission
internationale de Coopération
intellectuelle:

A. I. 54

CONFIDENTIAL

GENEVA 10th December 1929

Dear Dr. Thompson,

In reply to your letter of November 29th, 1929, for which I thank you, I agree with the interpretation you give of the rôle of the correspondents in the organisation of the C.I.C.I. You are right in stating that they were generally appointed to avoid an undue increase in the membership of the Committee, and at the same time in order to give satisfaction to some demands which could not otherwise have been met.

It is true that although we now have a Czechoslovak member of the Committee, there is also a correspondent of that nationality. For different reasons, and particularly because a historian was wanted in the Committee, it was not possible to appoint the Czechoslovak correspondent as member of the Committee. In these circumstances, you will understand that we could not write to the correspondent and tell him that because one of his countrymen was appointed as member of the Committee, he must resign. As these correspondents are appointed for the same period as the members of the Committee who nominate them, it is understood that they will finish their task at the same time as the latter - i.e. in 1931. From that year there will be no correspondents and members belonging to the same nationality.

Out of the five correspondents appointed, only two seem to have understood their task aright - the Austrian

...

and the Roumanian, the latter perhaps even more than the former. Professor Racovitza has sent us two or three reports and has made suggestions concerning the work of the Committee on biological questions and on the exchange of publications. On some occasions he has also tried to convince the Roumanian authorities of the necessity of accepting the resolutions passed by the Committee.

Of course, the work of a correspondent must sometimes appear to be on the same lines as that of a National Committee, but it is still useful on such occasions when, for instance, the Roumanian National Committee was not very active, and we were glad to have a correspondent in Roumania like Professor Racovitza.

I do not know if the Committee of Enquiry will take any decision in this matter. As a matter of fact we sometimes find it useful to give some countries the satisfaction of having a correspondent nominated, though the work this correspondent does will not differe very much from what a National Committee can do. I think you will understand the difference.

Yours very truly,

Secretary of the International Committee on Intellectual Co-operation.

Dr. David Thompson,
American National Committee
on Intellectual Co-operation,
2101 B Street,
Washington, D.C.